

Chers amis du parc Paul Mistral,

Par votre adhésion, vous avez marqué votre opposition au projet de construction du stade d'agglomération dans le Parc Mistral.

La Métro et la Ville de Grenoble, avec des moyens en communication autrement plus importants que les nôtres, essaient de faire croire au grand public que tout est joué et que rien n'empêchera la construction du stade et de son parking dans le parc Mistral. Bien au contraire, il est encore possible d'arrêter le désastre :

**C'EST MAINTENANT QUE LE COMBAT DECISIF SE DEROULE. RIEN N'EST JOUE !**

**L'opposition au projet augmente de jour en jour et SOS Parc Paul Mistral se bat sur tous les fronts**

- ❖ Depuis le 2 novembre 2003, un groupe indépendant d'accrobranchistes, « les Ecocitoyens » occupe jour et nuit plusieurs des arbres qui sont promis à l'abattage. Leur nombre grandit régulièrement et SOS Parc Paul Mistral soutient ce mouvement en les aidant matériellement et en organisant leur ravitaillement.
- ❖ Le Parc Paul Mistral a reçu le 10 novembre le label de l'Association A.R.B.R.E.S. (Arbres Remarquables, Bilan, Recherche, Etudes et Sauvetage), dans le cadre du festival de la Frapna. C'est la première fois que ce label (« parc remarquable ») est attribué en région Rhône-Alpes ; cette classification prouve le caractère remarquable du Parc et l'intérêt de sa protection.
- ❖ Nous avons réaffirmé lors d'une conférence de presse commune, la position commune que nous partageons avec la FRAPNA, les Associations « Paysages de France » et « Patrimoine et Paysage » : notre collectif « Mistral nature, Mistral gagnant » est résolument opposé à la réalisation du « grand stade de région » dans le parc, et nous sommes résolu à défendre le parc.
- ❖ L'association organise tous les week-ends des événements au Parc qui rassemblent de nombreuses personnes : la journée « fête des arbres » du 25 octobre 2003, des rassemblements festifs.
- ❖ Du 20 au 25 octobre 2003, environ 80 arbres faisant partie du parc et situés le long du Boulevard Jean Pain ont été abattus, ceci sans qu'aucune autorisation officielle n'ait été accordée. Par conséquent, un recours a été déposé par deux membres de l'association auprès du Tribunal Administratif le 27 octobre 2003 contre cet acte. Il a été procédé à un constat d'huissier de cet abattage.
- ❖ Tous les médias ont été approchés pour faire parler de notre action, ce travail commence à payer puisque après les médias locaux (Le Dauphiné, France 3, Radio France Isère, Radio Alpes 1...), ce sont les médias nationaux qui commencent à parler de nous : TF1, CANAL +, France 2, LCI, l'AFP sont venus faire des reportages sur place, des articles sont parus dans « Libération » et « Charlie Hebdo ».
- ❖ Des actions envers les élus sont également menées. L'association organise des manifestations et des interventions à chaque fois que des décisions sont prises au Conseil Municipal de Grenoble ou au Conseil de la Métro.
- ❖ Les membres de l'Association occupent continuellement le terrain avec des tractages qui permettent la poursuite de l'information et le développement de l'opposition au projet. Ainsi, de nouveaux adhérents se joignent à nous chaque jour.

Voilà ce que chacun peut faire concrètement :

1. Venez aux « arbres insoumis » du parc pour soutenir les « Ecocitoyens ». Séjournant dehors continuellement, ils ont besoin de manger chaud ! N'hésitez pas à vous inscrire sur leur « planning de repas » lors de votre passage au parc.
2. Inscrivez-vous, si ce n'est déjà fait, à notre « arbre téléphonique ». Ce réseau téléphonique nous permettra de nous mobiliser dans l'urgence pour faire obstacle à toute menace grave ou imminente sur le parc. (envoyez-nous votre n° de téléphone « je participe à l'arbre téléphonique », organisez autour de vous des listes téléphoniques d'amis). Attention ! Ce n'est pas parce que vous êtes adhérent que vous êtes automatiquement inscrit sur notre arbre téléphonique. Votre accord nous est nécessaire.
3. Faites adhérer votre entourage à l'association ou renouvelez votre soutien ! L'association n'a aucune autre ressource que l'argent de ses adhérents et toutes les actions menées nécessitent des financements. Nous ne sommes pas subventionnés, nous n'avons pas de local, et tout notre travail est basé sur un total bénévolat. *Nous sommes totalement indépendants de tout mouvement ou formation politique.* SOS Parc Paul Mistral travaille avec des juristes et des avocats. La bataille juridique en cours est coûteuse, mais les chances de gagner sont importantes. Désormais nous sommes une association importante « qui compte » dans la vie de notre agglomération et même au-delà.
4. SOSPPM a besoin de vous ! Cela fait 3 ans que SOSPPM s'active sur plusieurs fronts. Aujourd'hui, à l'heure où une bataille décisive commence, nous avons besoin de « forces vives » pour toutes sortes de tâches. Quel que soit le temps que vous pourrez consacrer, vous serez utile au combat ! Inscrivez-vous chez Eliane au 04 76 42 08 45.  
Exemple : nous aurons bientôt besoin d'un important réseau de « tractage » dans votre quartier.
5. Ecrivez à vos élus (maires, conseillers généraux...) pour leur faire savoir votre opposition à ce projet anachronique, destructeur et ruineux.
6. Tenez vous informés de nos actions et consultez souvent le site Internet de l'Association.

Les prochains rendez-vous

Dimanche 14 décembre 2003, 15h

→ Cérémonie officielle de labellisation du parc Mistral par le président de l'association « A.R.B.R.E.S. », M. Fettermann et par la FRAPNA. Rendez-vous à 15h au « platane insoumis » des Ecocitoyens.

Lundi 15 décembre 2003, 20h45

→ « La vérité sur le stade d'agglomération et sur l'extension du parc Mistral ». Réunion d'information publique organisée par SOS parc Paul Mistral. MJC Mutualité, 10 rue Joseph Chanrion, 38000 Grenoble

Après

→ Il est possible que l'abattage des arbres se déroule pendant la semaine de Noël, tenons-nous sur nos gardes ! Conservez bien vos arbres téléphoniques sur vous !

PROUVEZ VOTRE ATTACHEMENT AU PARC MISTRAL... JOIGNEZ-VOUS A NOUS POUR CES DEUX RENDEZ-VOUS ! **NOUS COMPTONS SUR VOUS !**

*A bientôt !  
Bien cordialement,  
Le Bureau*

- J'adhère à « SOS parc Paul Mistral » OUI  NON  (10 € / 20 € ou plus, étudiants-chômeurs 5 €)  
- Je soutiens l'action de « SOS Parc Paul Mistral » et verse la somme de \_\_\_\_\_ (chèque à l'ordre de « Sos parc Paul Mistral »)  
Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_ Tel: \_\_\_\_\_  
Mail: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_ Code Postal: \_\_\_\_\_ Ville: \_\_\_\_\_  
- Je participe à « l'arbre téléphonique » : OUI  NON  Tel: \_\_\_\_\_  
A retourner à : **SOS Parc Paul Mistral**, MBE 145-3, place Ste Claire-38000 GRENOBLE.

**SOS Parc Paul Mistral**

Notre site: [www.sosparcpaulmistral.fr.st](http://www.sosparcpaulmistral.fr.st)

Pour nous contacter par mail : [sosppm@voila.fr](mailto:sosppm@voila.fr)



Association citoyenne indépendante, sans subvention.

